



Association CAB Golf - Brive
Chemin de la Jargasse
19100 BRIVE
Tél : 05 55 85 22 59
Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION du BUREAU du 20 juin 2018

Ordre du jour :

1. Avantages licencié - cotisant CAB GOLF
2. Politique sportive jeunes et école de golf
3. Point sur les tenues d'équipes
4. Point sur les départs aux compétitions
5. Parcours, chemins / trèfle / cabane de starter
6. Bénévoles pour Promotion Midam à Brive
7. Compétitions du mercredi et du dimanche en juillet - août
8. Joutes golfiques
9. Accueil des nouveaux membres
10. Site internet
11. Relations avec la presse
12. Machine carte bleue
13. Reçu fiscal
14. Nouvelle loi RGPD
15. Heures d'ouverture du bureau
16. Décision concernant M. Leclerc
17. Balles logotées
18. Questions diverses

Membres du bureau		Présents	Excusés
Président	Pascal PICAVEZ	X	
Vice Président - Trésorier	Philippe EMERIT	X	
Président d'honneur	Eric VASUTEK	X	
Secrétaire	René BUISSON	X	
Assistante	Emilie BOULANGER	X	
Commission sportive	Maxime ROCHE	X	
Animations	Philippe GERALD	X	
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Trophée Parot	Marcel BRENNER	X	
Responsable sponsors	Claude RIVET	X	

Membres du bureau		Présents	Excusés
Responsable terrain	Patrick LAGARRIGUE	X	
Communication	Michel BARRET	X	
Conseil juridique	Joël BLONDEL		X
Relations membres	Francine GLANDUS	X	

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

1. Avantages licencié - cotisant CAB GOLF :

Les avantages liés à la licence :

 Banque	
	Partager avec vous votre passion du golf : jusqu'à 50 € remboursés sur votre licence (#) Plus d'infos
	50% de réduction sur l'option Collection FFgolf (#) Plus d'infos
 Voyage	
	30 % de remise (#) Plus d'infos
	15 % de remise en France et en Europe(#) via votre Espace licencié
	Transportez gratuitement votre sac de golf (#) Plus d'info
 Style	
	Collection Ryder Cup 2018 : 15 % de réduction sur une sélection de produits (#) via votre Espace licencié
	10 % de réduction et les frais de livraison offerts (#) via votre Espace licencié
	15 % de réduction sur la collection BMW Golfsport (#) via votre Espace licencié
 Vivre golf	
	Partez à 4 et découvrez le parcours de la Ryder Cup 2018 pour 240 €. (#) Réservation par tél ou à l'accueil du Golf National
	Golf National 1 Programme Fidelity acheté, 1 Programme Fidelity offert (#) via votre Espace licencié
	Parrainez un nouveau licencié ! Un bon d'achat offert (#) Plus d'infos
	1 cours acheté, 1 cours offert (#) Plus d'infos
	Billetterie à tarifs privilégiés en ligne (#) via votre Espace licencié

 Grands tournois	
	Conditions préférentielles - HNA Open de France - Golf National Plus d'infos
	Entrée gratuite - Lacoste Ladies - Open de France - Golf de Chantaco Plus d'infos
	Billetterie à tarifs préférentiels - Majeur féminin - Evian Resort Golf Club Plus d'infos
 Presse	
	Consultation illimitée du kiosque numérique BMW (#) via votre Espace licencié
	Economisez 30% grâce à la e-carte cadeau L'Equipe (#) via votre Espace licencié
	Un mois offert au Figaro Premium (#) via votre Espace licencié
	Près de 50% de réduction (#) via votre Espace licencié
	12 balles en cadeau pour un abonnement acheté (#) via votre Espace licencié

Les avantages présentés ci-dessus courent du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Conditions générales des offres à retrouver dans votre espace licencié

Retrouvez les avantages 2018 dans votre espace licencié.

Les avantages liés à la cotisation à l'Association CAB GOLF :

- Implication en tant que bénévole dans l'animation et la vie sportive du Club,
- Partenaires de jeu nombreux du fait de la présence régulière sur la structure,
- Tarifs préférentiels pour participer aux compétitions organisées par l'Association,
- Proximité avec le pro du club, formation et intégration dans les Animateurs Sportifs Bénévoles de Club ([ASBC](#)) en accompagnement des jeunes à l'école du CAB GOLF,
- Contacts avec les parents des jeunes de l'école du CAB GOLF,
- Possibilité de jouer en équipe et de représenter son club au niveau départemental, régional voire national,
- Participation à des entraînements collectifs des équipes du Club,
- Participation au tournoi match-play du Club,
- Participation aux sorties amicales et conviviales organisées par le Club et découverte de nouveaux terrains,
- Représentation du Club dans des manifestations ou structures (Sport dans la ville, promotion du golf dans des écoles, réunions du Comité départemental,...),
- Participation à des soirées ou repas à thème

2. Politique sportive jeunes et école de golf :

La Promotion nationale par équipes U16 garçons se déroulera au Golf de Pessac les 17 et 18 juillet 2018. Notre équipe jeunes traverse une phase moyenne et Jérôme CANTAGREL pense qu'il va falloir attendre trois ou quatre ans pour retrouver un meilleur niveau au vu des 40 enfants de l'école de golf.

3. Point sur les tenues d'équipes :

Quelques difficultés se sont présentées quant aux délais de fourniture des polos et pulls.

Un réassort a été réalisé à hauteur de 20 polos H, 10 polos F, 10 pulls F et 50 pulls H.

Quelques membres des équipes n'ont pas récupéré leur tenue et quelques retards de paiement sont à signaler. Merci aux retardataires de régulariser leur situation !

4. Point sur les départs aux compétitions :

Des demandes individuelles sont régulièrement enregistrées pour aménager les horaires de départ des compétitions du dimanche.

La satisfaction de ces demandes ne peut jamais être totale et suscite beaucoup de critiques de la part de quelques personnes qui souhaitent jouer :

- avec telle ou tel partenaire, à 8 heures 12 par exemple parce qu'ils ont un repas de famille,
- surtout pas avec tel ou telle partenaire qui a un index de deuxième série ou troisième série,
- à 13h 20 en dernier départ pour ne pas avoir à revenir à la remise des prix, etc.

Il est à noter qu'Emilie note les demandes particulières mais c'est bien Maxime ROCHE qui organise les départs.

A partir du dimanche 28 août, Maxime répartira les compétiteurs dans les 3 tranches habituelles et ne prendra en compte que les cas de force majeure, pour favoriser une meilleure intégration des nouveaux et faire se rencontrer les membres de l'Association.

5. Parcours, chemins / trèfle / cabane de starter :

Les fils électriques de la clôture du golf ont récemment subi des actes de vandalisme, facilitant ainsi l'accès des sangliers sur le terrain.

Les chemins sont maintenant terminés sur l'aller.

Nous pensons qu'il convient de réaliser un bilan de satisfaction des golfeurs avant de prolonger leur réalisation sur le retour, compte tenu de leur impact sur la difficulté du parcours.

Les roughs sont maintenus bas et limitent l'apparition du trèfle. Il conviendra d'intégrer au fairway une partie des buttes à gauche des trous n°7 et 9 pour compenser l'emprise du chemin à droite à la mise en jeu.

Le budget a été accordé par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) pour la mise en place d'une cabane de starter qui sera installée face au départ blanc actuel sur l'ancien départ blanc, posée sur une dalle béton. Nous pensons que les dimensions de cette cabane devraient être de 2m x 3m avec vue sur le départ. Voici un exemple intéressant ([1 039,02 €](#)) :



Alimentation en eau de la réserve : tout est branché et tout fonctionne.

6. Bénévoles pour Promotion Midam à Brive :

Maxime ROCHE a demandé par mail aux membres de l'Association des bénévoles pour aider à la bonne réalisation de la compétition Midam qui se déroule sur le golf de Brive les 23 et 24 juin 2018, pour les postes de starter et de retombées de balles aux trous n°1, 12 et 15.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, il s'avère que les bénévoles ont été peu nombreux... et merci à celles et ceux qui ont répondu présent !

7. Compétitions du mercredi et du dimanche en juillet – août :

Nous organisons cet été (du 4 juillet au 25 août) chaque mercredi et chaque dimanche, (sauf le dimanche 8 juillet) des Trophées club en stableford, sur 9 ou 18 trous.

Un classement de l'ensemble des compétitions de l'été sera établi, le vainqueur (qui aura participé à au moins 3 compétitions) se verra offrir la gratuité des engagements aux compétitions clubs jusqu'à la fin de la saison 2018.

Les départs sont prévus de 8h30 à 9h30 ou de 13h à 14h.

Les participants pourront s'inscrire par mail, sur la messagerie vocale du club, ou directement sur les fiches d'inscriptions mises à votre disposition devant le bureau de l'association.

Clôture des inscriptions le mardi à 10h et le samedi à 10h.

Les cartes de scores seront à retirer à l'accueil le matin de la compétition.

L'engagement est de 5 € par compétition (gratuit pour les jeunes de l'école CAB golf).

8. Joutes golfigues / Trophée PAROT :

Marcel BRENNER donne des précisions sur l'organisation de la finale du Trophée PAROT qui se déroulera à Brive le 11 septembre 2018.

Il précise que les joueurs de Brive devront jouer préférentiellement le matin pour faciliter la possibilité pour les joueurs extérieurs de participer au repas du soir.



9. Accueil des nouveaux membres

Nous éprouvons des difficultés à mobiliser de nouveaux membres pour participer à la vie du club et en particulier aux compétitions. Maxime ROCHE a poussé 3 élèves de l'école municipale à participer à la compétition Jaguar : ils étaient ravis et vont très certainement intégrer le CAB GOLF.

Jérôme CANTAGREL souligne l'intérêt de la mise en place d'un système de parrainage des nouveaux, comme cela se pratique à l'école du CAB GOLF.

Il est également intéressant de se souvenir d'un système qui a fait ses preuves : faire passer un test "handicap de jeu" à la fin de la formation à l'école municipale, alors que l'index de 54 est automatiquement pris en compte lors de la première compétition du golfeur débutant. Cela permettait de valider une formation et de vérifier que les joueurs et joueuses accédant au terrain connaissaient un minimum de règles.

10. Site internet :

Encore tous nos encouragements à Michel BARRET qui tient à jour le site de l'Association de façon remarquable.

11. Relations avec la presse :

René BUISSON indique n'avoir pas les disponibilités et qualités nécessaires pour succéder à l'excellent travail que réalisait Michel ESPINASSOUZE dans ses relations avec la presse. Nous recherchons donc un successeur motivé pour cette activité.

12. Machine carte bleue

Il s'avère que l'utilisation d'une machine pour carte bleue génèrera des frais pour l'Association si nous nous en équipons.

Emilie BOULANGER précise qu'elle ne reçoit que peu de demandes de paiement par carte bleue. Des devis seront demandés à plusieurs banques avant de prendre une décision.

	Abonnement mensuel / Engagement	Commission sur les montants d'achat
Location banque	Oui, 24 à 48 mois (20 à 80 € mensuel)	0,5 % – 3 %
Location distributeur	Oui, Variable	Taux de votre banque
Achat TPE classique	Non	1,2 % – 2 %
Achat mini-TPE	Non	1,2 % – 2 %

13. Reçu fiscal

Joël BLONDEL a adressé à la direction des services fiscaux une "Demande d'avis de délivrer des reçus fiscaux pour les organismes ayant la capacité a recevoir des dons". Nous sommes en attente de l'habilitation correspondante.

14. Nouvelle loi RGPD :

Le RGPD (« règlement général sur la protection des données ») est un nouveau règlement européen qui encadre les règles de protection des données personnelles (règlement UE 2016/679).

Toutes les entreprises responsables de traitements de données personnelles sont concernées par le RGPD. Les informations permettant d'identifier une personne sont notamment considérées comme des données personnelles : le nom, l'adresse, la date de naissance, la localisation, l'adresse IP... Dès lors que l'entreprise stocke ces données (que cela soit sous la forme de fichier, de tableau, etc.), elle est concernée.

Il fixe de nouveaux droits pour les personnes physiques dont les données sont collectées et de nouvelles obligations pour les responsables de leur traitement (essentiellement des administrations et des entreprises mais aussi les associations).

Cette nouvelle réglementation vise à mieux adapter le droit des personnes à l'évolution numérique, et notamment au développement du « big data », du e-commerce, des objets connectés... qui reposent en grande partie sur la collecte et le traitement des données personnelles.

Le RGPD est entré en vigueur en France et dans les autres pays de l'UE le 25 mai 2018.

En revanche, le RGPD ne s'applique pas aux particuliers, c'est-à-dire, selon l'article 18 du règlement, aux personnes physiques qui effectuent des traitements de données à caractère personnel au cours d'activités strictement personnelles ou domestiques. Ces traitements de données doivent être sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale.

15. Heures d'ouverture du bureau :

Emilie BOULANGER a un contrat de travail sur 35 heures par semaine.

Elle ne peut donc pas être présente de 8 h du matin à 19 h le soir sur 7 jours, ce qui ferait une semaine de 77 heures.

Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte du bureau, mais sont soumis à des variations en fonction des compétitions ou manifestations organisées par l'Association.

16. Décision concernant M. Leclerc :

Pascal PICAVEZ a signifié à Dominique LECLERC qu'il n'était plus le bienvenu sur les compétitions organisées par le CAB GOLF suite à une altercation occasionnée par l'impossibilité pour un joueur extérieur à CAB GOLF d'accéder à la dotation de la compétition "Fête du golf" qui offrait la gratuité pour l'abonnement à l'Association pour 2019. Pascal demande au bureau de valider cette décision qui est prise à l'unanimité.

17. Balles logotées :

Nous allons renouveler le stock de balles logotées CAB GOLF. A noter l'existence de tampons encreurs qui peuvent constituer de beaux cadeaux pour les golfeurs et golfeuses :

<http://cmaballe.com/fr/>



18. Questions diverses

Il conviendra de faire homologuer le terrain pour les départs orange et violet pour les jeunes.

La séance est levée à 20 heures 30.